



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9293>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 24-9293

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Macon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21710270600017

Ville : Macon cedex

Code postal : 71018

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service concessions et marchés publics

Adresse mail du contact : Concessionsmp@ville-macon.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/02/2024 à 18:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Représentant du pouvoir adjudicateur - Le Responsable du Pôle Bâtiment et Équipement de la Ville de Mâcon ou son représentant.

Critères d'attribution : 1/ Valeur technique de l'offre - Pondération : 60% 2/ Prix des prestations - Pondération : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Diagnostics, conseils et assistance dans le cadre de procédure de mise en sécurité (périls) des immeubles, locaux ou installations pour la Ville de Mâcon

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Cette procédure relève des pouvoirs de police spéciale du Code de la construction et de l'habitation (CCH). Il est précisé que les désordres engendrés par une cause extérieure (catastrophe naturelle ou technologique, mouvement des sols, retrait gonflement des argiles, incendie) ne peuvent être traités par cette procédure : le maire doit alors utiliser ses pouvoirs de police générale prévus au L.2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Mâcon

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Mais à l'issue de la consultation, la signature électronique du contrat par l'attributaire sera exigée. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/03/2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. L'accord-cadre est conclu à bons de commande avec un montant maximum de 50 000 euro(s) HT par période soit 200 000 euro(s) HT sur la durée globale du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024